



AUBERVILLIERS



Communiqué

Aubervilliers, le 16 juin 2015

Aubervilliers sort du piège des emprunts structurés dits « toxiques »

Le 10 juin, un conseil municipal extraordinaire a voté à l'unanimité une délibération permettant à la ville de signer un protocole d'accord avec la Société de Financement Local (SFIL) pour se dégager des menaces que faisaient peser sur les finances communales les emprunts structurés dits « toxiques ».

Avec l'accord signé ce jour, mardi 16 juin 2015, la ville se félicite d'être sortie définitivement du piège que représentaient environ 15% de ses emprunts. Dorénavant, tous ses emprunts, à taux fixe, lui permettent d'envisager plus sereinement son développement et son avenir, et de travailler à la réduction de son endettement, encore trop lourd.

La ville se félicite d'être intervenue avec d'autres collectivités, les associations d'élus, d'avoir été entendue ces trois dernières années par le Gouvernement et le Parlement pour être aidée à sortir de l'engrenage de la spéculation financière.

La Municipalité